

26^e Biennale de la langue française

CLUJ-NAPOCA

ROUMANIE

9 et 10 octobre 2015

Odile Canale, DGLFLF : *Bonnes pratiques linguistiques: un guide à l'usage des entreprises.*

Résumé :

Toute entreprise doit tôt ou tard se poser la question de l'usage des langues : il en va de sa compétitivité, de sa productivité et de son climat social. L'utilisation croissante de l'anglais liée aux impératifs de la communication internationale peut être parfois ressentie comme une atteinte au droit à travailler en français, voire un facteur de stress. Pourtant, de nombreuses entreprises ont imaginé des réponses concrètes pour sortir du « tout anglais » ou de la guerre des langues. Qu'il s'agisse de la gestion des compétences linguistiques, de la communication interne et externe, des technologies de l'information et de la communication, ou de la traduction et des outils de traitement des langues, les bonnes pratiques ne manquent pas !

C'est dans cette perspective que la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et l'Office québécois de la langue française (OQLF) ont conduit de 2011 à

2013 un projet qui a permis de recueillir, dans un certain nombre d'entreprises françaises et québécoises, des exemples de bonnes pratiques valorisant l'utilisation du français ainsi que les langues des partenaires et des clients. Le *guide des bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises* en est la déclinaison française. Il a vocation à être diffusé très largement auprès des entreprises et des salariés.